

Communiqué de presse

15 11 2016

Danièle DUBRAC, nouvelle Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis

Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis
191 avenue Paul vaillan
Couturier
93005 BOBIGNY Cedex

www.cci93.fr

0820 012 112 (0,12 €/mi)

Monsieur Pierre-André DURAND, Préfet de la Seine -Saint -Denis, a installé, ce mardi 15 novembre, la nouvelle assemblée de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine- Saint- Denis (CCID 93).

Les 24 nouveaux membres (11 femmes et 13 hommes) ont été élus pour cinq ans à l'issue des élections consulaires, qui se sont déroulées du 20 octobre au 2 novembre dernier. Il s'agit de chefs d'entreprise bénévoles, qui représentent les 65 000 entreprises du commerce, de l'industrie et des services, implantées en Seine-Saint-Denis. Les nouveaux membres ont rendu un vibrant hommage à Gérard Lissorgues, Président de 2012 à 2016. L'Assemblée générale a élu à l'unanimité Madame Danièle Dubrac, présidente de la Chambre de commerce et d'industrie départementale de Seine-Saint-Denis.

En charge de l'apprentissage à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France depuis 2004, Danièle Dubrac est très attachée au territoire de la Seine-Saint-Denis où elle vit et exerce son activité professionnelle de gérante du cabinet Sabimmo, dédié à l'administration de biens immobiliers. Danielle Dubrac est également très impliquée au niveau associatif et a notamment présidé l'École de 2ème chance de Seine-Saint-Denis et la Délégation 93 des Femmes chefs d'entreprise. Elle est membre du Conseil Economique et social environnemental (CESE). L'Assemblée générale a également élu le nouveau bureau : Messieurs Philippe FANARTZIS et Nicholas MOUFFLET Vice-Présidents, Mesdames Marie-Pierre CALVAYRAC, et Marie-Christine DURAND, respectivement Trésorière et Trésorière Adjointe, Monsieur Jean-Lou BLACHIER et Madame Corinne DOS SANTOS Secrétaires.

La nouvelle présidente a insisté sur le dynamisme du département, prenant notamment pour exemple la création d'entreprises qui est la plus forte de l'Île-de-France. Mais elle a montré également, l'importance de la mission de la CCID 93 auprès des entreprises « *car c'est aussi le département au sein duquel le taux de disparition d'entreprises est le plus élevé, notamment parmi celles récemment créées* ».

Soulignant les activités et les actions de la Chambre de commerce pour « *promouvoir des solutions numériques dans le commerce* » ou pour *développer les opportunités de business offertes par la construction du Grand Paris avec la plateforme 'CCI Business Grand Paris'*, elle a manifesté « *sa crainte que ces ambitions et ces services soient anéantis par les nouvelles réductions de financements, que le Gouvernement projette d'imposer aux CCI au travers du projet de Loi de Finances 2017.* »

D'un montant de 60 M€ pour l'ensemble des CCI et de 14 M€ pour la CCI Paris Île-de-France, cette nouvelle baisse, si elle était entérinée par le Parlement, aurait des impacts dévastateurs en termes économiques et sociaux. Elle a précisé que « *l'année dernière pour la Chambre régionale d'Ile de France, 1000 suppressions de postes ont été enregistrées* » Elle a annoncé « *le lancement d'une vaste campagne de mobilisation auprès des parlementaires et sur les réseaux sociaux* ».

Contact :
Anne GALITZINE
01 48 95 10 18
agalitzine@cci-paris-idf.fr